

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18946 - 73ÈME ANNÉE

**Après les succès de la conférence de Pierre Larroutou et de la Marche pour le climat**

**Maurice Gironcel : « faire prendre conscience au plus grand nombre que les changements climatiques sont l'affaire de tous »**



Dimanche dernier à Sainte-Suzanne, départ de la Marche pour le climat.

Dimanche a eu lieu à Sainte-Suzanne la Marche pour le climat. Président du SIDELEC et maire de Sainte-Suzanne, Maurice Gironcel était au coeur de cette action. Il revient sur cet événement et les perspectives qu'ouvrent les manifestations organisées autour de la venue de Pierre Larroutou, co-auteur avec Jean Jouzel du livre « Pour éviter le chaos climatique et financier ».





A la tribune de la conférence de Pierre Larroutou : Maurice Gironcel, Pierre Larroutou et Jean-Claude Carpanin Marimoutou

**- Un rassemblement se fait autour de la problématique du climat, comment l'expliquez vous ?**

**Maurice Gironcel :** Cinq jours auparavant, nous avons rassemblé plus de 400 personnes lors de la conférence intitulée « Crise climatique, crise financière : quelles solutions ? » de Pierre Larroutou, économiste et co-auteur avec Jean Jouzel de l'ouvrage, « Pour éviter le chaos climatique et financier ». Cet engouement n'est pas retombé. C'est ce que vient de rappeler la Marche pour le climat de dimanche 11 mars sur le site du Bocage à Sainte-Suzanne.

Autour de la venue de Pierre Larroutou, un rassemblement d'acteurs très large se sont mobilisés pour le climat. La Marche de dimanche avait le même objectif. Ceci témoigne du succès de notre ligne politique car elle part à la rencontre d'une préoccupation qui progresse aussi vite que la hausse des températures : le nécessaire passage à une société capable de produire des richesses sans utiliser de pétrole, de charbon ou de gaz.

**- Notre île peut-elle être un laboratoire d'expérimentation pour les énergies renouvelables et atteindre l'autonomie énergétique ?**

**Maurice Gironcel :** Le collectif Climat-2020 se fixe en effet un objectif ambitieux. Mais il est nécessaire pour que le Traité de Paris soit respecté. Je rappelle que l'Accord de Paris prévoit de limiter la hausse de la température moyenne à 1,5 degré

de plus qu'en 1850, et en tout cas en deçà de 2 degrés.

Mais même si l'ambition la plus faible, plus 2 degrés, est visée, il faudra diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Pendant ce temps, l'espèce humaine vivra une importante croissance démographique, avec 2,5 milliards d'habitants en plus qu'aujourd'hui.

Il est donc important de proposer rapidement des solutions qui permettent de garantir l'accès à l'énergie sans polluer l'atmosphère.

À La Réunion, nous étions, avec Paul Vergès, des éclaireurs. Notre politique faisait de notre insularité un atout, car cela amenait à utiliser toutes les énergies que la nature met à notre disposition. Je tiens à rappeler que dès 1975 dans un document appelé « Plan de survie », le PCR préconisait l'utilisation des énergies renouvelables.

Notre île est un véritable laboratoire d'expérimentation pour les énergies renouvelables. Il appartient à tous ceux qui se reconnaissent aujourd'hui dans la cause du climat d'œuvrer pour continuer cette politique. Il est temps d'agir et de faire de La Réunion une référence dans un secteur clé de la bataille pour le climat : la production d'énergie sans émission de CO<sub>2</sub>.

**- Comment la dynamique qui s'est créée à l'occasion de la venue de Pierre Larroutou pourra-t-elle s'amplifier ?**

**Maurice Gironcel :** Au niveau institutionnel, nous avons un rendez-

vous prévu prochainement : l'inauguration d'une expérimentation à Mafate permettant d'avoir de l'électricité jour et nuit grâce à l'utilisation de panneaux photovoltaïques et d'un système de stockage.

Je pense que notre défi, c'est de faire prendre conscience au plus grand nombre que les changements climatiques sont l'affaire de tous.

Si nous occup pas du climat le climat va occup a nous.

Ces changements touchent principalement les populations les plus fragiles. En cas de forte pluie, ils peuvent tout perdre. Ce sont eux aussi qui subissent de plein fouet la hausse des prix qui suit chaque phénomène climatique.

Ces compatriotes sont quotidiennement assaillis par des problèmes liés à l'urgence de leur situation. Il est compréhensible qu'il soit difficile pour eux de se projeter en 2050. Mais il est tout aussi nécessaire qu'ils puissent prendre pleinement conscience et agir chacun à son niveau pour préserver la vie humaine sur la planète Terre.

Vers un comité local du collectif climat-2020 !

La création d'un comité réunionnais du collectif Climat 2020 est pour moi une bonne chose. Une telle organisation permettra un nouveau lien entre les luttes menées en Europe et ici. De cet échange d'expérience émergeront des idées pour que tous les Réunionnais se sentent acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique.

## Edito

# « Il faut savoir perdre une bataille pour gagner la guerre »

**H**ydroliennes : la Garonne produit ses premiers kWh... soulignant ainsi la pertinence des projets analogues mis en place par Paul Vergès et détruits par Didier Robert soutenu par Gilbert Annette.

Le projet Réunionnais d'installation d'hydroliennes a, lui, été anéanti par Didier Robert placé à la tête de la Région par Gilbert Annette condamnant ainsi La Réunion à gaspiller des millions d'euro pour l'achat d'énergie fossile.

« Il faut savoir perdre une bataille pour gagner la guerre » commentait-il ainsi la prévisible défaite de sa liste au soir du 21 mars 2010.

8 années plus tard, quelle guerre le stratège du PS pourrait-il se glorifier d'avoir gagnée ? On cherche !

Par contre, combien a-t-il contribué à détruire d'occasions de développer La Réunion, de sécuriser et faciliter les communications, de produire — à bas coût — de l'énergie verte à partir des sources d'énergie inépuisables et/ou renouvelables pour ne citer que ces domaines essentiels ? Combien de milliards ont ainsi été dépensés en pure perte pour l'achat de pétrole et de charbon polluants alors que ces milliards étaient indispensables pour préparer le mieux possible La Réunion aux effets néfastes du réchauffement climatique.

Ainsi, chaque jour qui passe, souligne l'incapacité d'un responsable politique à se projeter dans l'avenir pour transformer son île au profit de l'ensemble de ses habitants.

En 2010, certain de la défaite de Nicolas Sarkozy en 2012 et de l'élection d'un président issu du PS, Gilbert Annette y voyait la certitude de pouvoir conquérir la Région en 2016. D'où la nécessi-

té de libérer la place en faisant battre Paul Vergès en 2010 au prix d'un "intérim" assuré par Didier Robert dont Gilbert Annette et ses amis ne craignaient rien du fait, répétaient-ils à l'envi, de son inexpérience et de l'absence de cohésion de ses colistiers.

Et voilà comment l'avenir de La Réunion s'est trouvé sacrifié aux misérables intérêts familiaux et politiques d'un tel stratège.

« Il faut savoir perdre une bataille pour gagner la guerre », depuis cette martiale rodomontade Gilbert Annette n'a cessé de collectionner revers et décisions malheureuses dont celle d'encourager les gouvernements Hollande à soutenir le catastrophique et ruineux projet de route en mer.

Et c'est La Réunion qui subit et n'a pas cessé de payer le prix de l'ambition d'un homme aveuglé par une inextinguible soif de pouvoir. De la grande stratégie, n'est-ce pas ?

*Jean.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433



## Saint-André

# En souvenir de Rosa Martin, ce bout de femme, militante exemplaire

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, une manifestation, à l'initiative de femmes communistes de la Réunion, s'est déroulée à Champ-Fleury, en solidarité avec les femmes en lutte dans le monde. A La Réunion, les femmes ont toujours joué un rôle essentiel dans les luttes qui ont marqué l'Histoire du pays. A Saint-André, Rosa en faisait partie.



ROSA MARTIN ÉTAIT TOUJOURS PRÉSENTE AUX RENDEZ-VOUS QUE LUI FIXAIT SON PEUPLE. SUR NOTRE PHOTO, EN AOUT 1976; ROSA MARTIN, À DROITE, ENTRE ELIE HOARAU ET JEAN-PAUL CIRET AU CONGRES RÉGIONAL DE L'EST

**M**ilitante emblématique du Parti Communiste Réunionnais à Saint-André, fidèle soutien à Témoignages, dévouée, et d'une grande modestie, Marie-Thérèse Martin, née Bomel, plus connue sous le surnom de Rosa, nous quittait le 7 février 1990. De nombreux proches, amis et camarades, parmi lesquels Elie Hoarau et Paul Vergès, avaient tenu à saluer une dernière fois ce bout de femme, au caractère bien trempé, qui avait accompagné Ary Payet et d'autres camarades dans les combats du PCR, à Saint-André. Elle avait 67 ans.

En son hommage, dans Témoignages du 8 février 1990, sous la plume de Guy Aquiliméba, on pouvait lire : « La Section PCR de Saint-André perd l'une de ses fidèles militantes... Rosa s'était engagée, dès ses plus jeunes années dans les ba-

tailles du Parti, aux côtés successivement du Dr Vergès, alors Maire de Saint-André, Ary Payet, puis Laurent et Paul Vergès, Secrétaire général du PCR. Son combat courageux contre la fraude, avec toute sa famille, notamment sa sœur Suzie(1), s'il lui attirait toujours adhésion et sympathie, dans le camp des travailleurs, déclencha chez les adversaires, contre la militante communiste la répression, et son licenciement de son poste d'employée communale, aussitôt la mort du Dr Vergès... ».

« ... Tous les moyens malhonnêtes ont été ensuite utilisés pour tenter de lui faire courber la tête... Mais compter sur un relâchement de sa part, c'était mal connaître Rosa, car derrière sa faible silhouette, se cachait une militante conséquente, toujours présente aux rendez-vous que lui fixait son peuple. Elle aura menée une vie militante active jus-

qu'à ses derniers instants, et avec son franc-parler bien connu... », ajoutait Guy.

Les militants de Saint-André, notamment les plus anciens, se souviennent de la motivation de Rosa à participer, chaque année, à la fête de Témoignages qu'elle n'aurait ratée pour rien, en compagnie de ses proches parmi lesquels, Léon Martin. Rappelons que ce « directeur d'Ecole, militant syndical et politique, était originaire de Saint-André. Il avait dès son plus jeune âge, noué des liens d'amitié avec Paul et Jacques Vergès, tous scolarisés à l'école des garçons de la ville ». Léon Martin nous a quittés le 11 mars 2006. (Eugène Rousse, Témoignages du 13 mars 2006).

Rosa s'en est allée, il y a 18 ans déjà. Elle restera pour celles et ceux qui l'ont connue, un exemple d'engagement courageux, et de fidélité. La célébration de la journée internationale des droits des femmes nous fournit l'occasion de le rappeler.

A joutons que Rosa qui a été aussi une militante de la première heure de l'UFR, à Saint-André, du temps d'Isnelle Amelin, et Laurence Vergès, était la sœur( 1) de Suzie Bomel, fonctionnaire territoriale à la Mairie de Saint-André du temps du Dr Vergès jusqu'à sa retraite en 1986. Une dame honorablement connue, très appréciée, disparue le 15 décembre 2012. Quelques mois avant sa disparition, le 20 mars, son nom avait été donné à l'Ecole de la ZAC Fayard, Saint-André.

*Paul Dennemont*

## Arrivée de la ministre des Outre-mer trois semaines après le début de la grève générale

# Mayotte : le gouvernement ne répond pas aux revendications

**Arrivée hier à Mayotte, Annick Girardin n'a pas convaincu les habitants d'une île en grève générale depuis plus de trois semaines. L'envoi de gendarmes et la remise en cause du droit du sol ne répondent pas à la demande des Mahorais : l'application du droit commun.**

C'était hier la rentrée scolaire à Mayotte. Malgré la visite de la ministre des Outre-mer, elle ne s'est pas déroulée dans des conditions normales. De nombreuses classes étaient en effet fermées. C'est la conséquence du mouvement de grève générale lancé depuis plus de trois semaines. L'insécurité a été l'élément déclencheur du mouvement. Mais la crise couve depuis plusieurs années. Les Mahorais demandent en effet l'application du droit commun. Depuis que Mayotte est devenu un département français, ses habitants ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière. En effet, ils ne disposent pas des mêmes droits qu'à La Réunion. RSA et prestations sociales sont inférieures, le taux de pauvreté est supérieur à 80 %. Face à la vie chère, les maigres salaires sont insuffisants.

Pendant que la France maintenait son administration sur Mayotte malgré le résultat du référendum de 1974 prévoyant l'indépendance des quatre îles de l'archipel des Comores, des anciens officiers de l'armée française étaient les acteurs de multiples coups d'État aux Comores, ce qui a profondément déstabilisé les trois autres îles de l'archipel. Un fossé s'est creusé entre Mayotte et l'Union des Comores. À cela s'est ajoutée l'obligation pour les ressortissants comoriens d'être muni d'un visa pour se rendre à

Mayotte. La conséquence est un des plus grands cimetières marins au large des côtes mahoraises. Plusieurs milliers de personnes sont en effet mortes noyées en traversant le bras de mer séparant Anjouan de Mayotte. Quand ils parviennent à réussir leur traversée, ces migrants sont contraints à la clandestinité. Ils sont la cible de l'exploitation.

Tous ces facteurs font que Mayotte est devenue de loin l'île de l'archipel où l'insécurité est la plus grande. Les atteintes aux biens et aux personnes se multiplient. À maintes reprises, des enseignants ont exercé leur droit de retrait pour dénoncer cette insécurité.

L'intégration de Mayotte en tant que département français a accentué le phénomène. Déjà en 2011, des manifestations provoquées par la vie chère avaient entraîné des affrontements avec les gendarmes.

### Où est le droit commun ?

En ce début d'année, la crise a franchi une nouvelle étape avec une révolte qui s'est étendue à toutes les couches de la population. La revendication principale, c'est l'application du droit commun. Ceci pour avoir droit à l'égalité sociale et aussi à la sécurité. La venue hier de la mi-

nistre n'a pas convaincu. Annick Girardin a évoqué la possibilité d'une extraterritorialité pour l'hôpital de Mayotte. Cette mesure vise à ne plus accorder la nationalité française aux enfants qui naissent dans la maternité. La raison invoquée : les mères d'une grande partie des bébés n'ont pas la nationalité française. Une telle mesure est un précédent dangereux, car elle remet en cause un principe fondamental de la République : le droit du sol.

L'autre annonce concerne l'envoi de renforts supplémentaires de gendarmes. Ceci ne règlera pas les problèmes de fond, car cela ne s'attaque pas aux causes de l'insécurité.

Dimanche doit se tenir à Mayotte le premier tour d'une élection législative partielle. Plus d'une dizaine de barrages bloquent la circulation. Toute campagne électorale est donc impossible. Les conditions sont donc loin d'être réunies pour un déroulement normal du vote.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

### « Rant an bèf, ou va sort an biftèk ! »

Sans prop : la pa difisil pou konprann. Bèf i rant l'abatoir antyé dsi son kat pate é kan li sort li lé an pyès bon pou alé dann komèrs. Astèr si ni vé parl sans figiré, ni parl pi d'bèf, ni parl pi d'biftèk, nou l'apré parl simploman dsi lo manyèr pou prann lé shoz, pou trouv solisyon pou in problèm. Par la fors sansa par la riz, par la fors sansa par l'adrèss. Si ou i manyé la fors, é si mi kroi nout kozman an-o la, ou i pran lo risk pèrd la parti. Si ou i pran par la riz, sansa par l'adrèss, épi si mi kroi kozman nou la mark an-o la, na plis la shans pou gagné... Zot i koné néna in éspor i apèl jido é bin l'éspor la i aprann ansèrv lo fors l'adversèr pou gagné plito k'ansèrv out prop fors. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

# Oté

## Bon sinkant z'ané, bann frèr, bann kouzin morisien. Bon l'anivèrsèr !

*Yèr l'il Maurice la fête son sinkantyèm l'anivèrsèr : sinkant z'ané Maurice lé indépandan é si ni kroi bann zournal, si ni kroi galman sak ni oi kan ni sava bate in karé laba forsé pou romark Maurice la réissi son l' indépandans. Biensir tout lé pa roz san pour san mé ni pé dir lo péi la tras son shomin épi li marsh dann sans lo progré.*

*San flaté, ni pé dir l' indépandans Maurice sé in l' indépandans réisi an konparézon avèk in bon pé péi. Poitan, kan bann zespèr zanglé la vni dann péi-la, avan son l' indépandans, zot la di : sak i atann Maurice sé in katastrof é zot l anons la guèr sivil, la guèr rant bann kominoté, la famine, lo l'apovrisman. Poitan arien dann tousa-la la éspasé é zordi lo péi sé in péi démokratik, i marsh firamézir dsi son dévlopman, é moin pèrsonèl mi pans nout bann frèr morisien i pé z'ète fyèr pou sak zot la nyabou fé dann in pèryod sinkant z'ané solman.*

*In n'afèr, moin la aprésyé sé z'ot fyèrté : zot lé morisien épi zot lé fyèr par raport z 'ot péi dann l' indépandans. Lo péi néna arienk dé mil kilomète karé é avèk son pti sirfas li nyabou fé viv konm i fo son bann zanfan. Arzout avèk sa z'ot fyèrté l'amenn azot baz dsi zot pou z'ot réisi. Pa kont dsi baton tonton pou travèrs la rivièr.*

*Souvan dé foi ni antann ankor d'isi d'laba morisien manzèr d'zako - ni antann galman bann morisien trète anou d'bourboné - pars zot i koné néna in vyé détèstasyon rant zot épi nou, mé néna galman in vré l'amityé rant Maurice épi La Rényon. Dé foi an rèv mi majine nout dé péi noré pi fé in l'alyans pou nou marsh ansanm dann sans lo progré mé sé in n'afèr la pankor arivé konm zot i koné. Défoi, mi majine sinploman si nou té kapab partéd'ot pran shé nou é shé zot sak lé méyèr pétète nou nora té fine alé pli vite, alé pli loin, marsh dann méyèr shomin galizé.*

*Alé Mon bann frèr, mon bann kouzin, mi souète azot in bon sinkantyèm l'anivèrsèr, in l'avnir klèr, in l'avnir méyèr.*

Justin